

## FICHE DÉTAILLÉE - FORMATION CONTINUE

TITRE DE LA FORMATION	<b>L'intervention en soins spirituels au cœur de l'aide médicale à mourir (AMM)</b>
CLIENTÈLE VISÉE	Tous les intervenants en soins spirituels (ISS) du Québec (membres ou non membres de l'AISSQ) Étudiants en formation (stages AISSQ et connexes)
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	<ul style="list-style-type: none"><li>- Partager et mettre en commun quelques expériences « terrain » d'intervenant(e)s ayant été impliqués dans un processus d'aide médicale à mourir.</li><li>- Stimuler et inspirer la réflexion des intervenant(e)s quant à leur rôle et à leurs pratiques au cœur du processus de l'AMM.</li></ul>
ÉLÉMENTS DE CONTENU	La rencontre vise à inspirer et stimuler la réflexion ainsi que l'implication des ISS dans le processus des demandes d'aide médicale à mourir. Tout d'abord, une mise en commun d'expériences devrait enrichir notre communauté de pratique. Ensuite, certaines spécificités du rôle seront relevées à partir de la littérature, afin d'élargir notre perspective. Enfin, il y aura la présentation d'une pratique régionale.
DURÉE	3 heures
DATE, HEURE ET ENDROIT	Le mercredi 13 septembre 2017 de 9h à midi. Vécu en présentiel à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas (Montréal) et diffusé en visioconférence dans toutes les régions (hors Montréal) qui le souhaitent.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Maximum : _____ - Minimum : <u>12 (présentiel)</u>
FORMATEUR	Jean-Gabriel Suzeau, ISS au CISSS de Lanaudière
MÉTHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT	En présentiel (région de Montréal) et en visioconférence. Partage d'expériences à partir d'une démarche préparatoire, présentation de thèmes clés de littérature, partage à partir d'une expérience régionale, évaluation et prospectives.
COÛTS (INSCRIPTION)	ISS membre AISSQ et étudiant : Gratuit ISS non-membre AISSQ : 80\$ (comprend accès à un local, à la visioconférence et à un certificat).
TYPE(S) D'ÉVALUATION	Aucune
RECONNAISSANCE	Certificat envoyé par courriel
MODALITÉS D'INSCRIPTION	Inscription obligatoire par courriel avant le 1 <sup>er</sup> septembre 2017.